

## Relevé de décisions du Conseil d'Administration du 8 octobre 2022

**Présent.e.s :** Mmes : Christiane CAHUZAC, Ulla DELPECH, Catherine GUEYDAN, Hélène LA SALMONIE, Viviane MAURIN, Mrs : Gérard CARREAU, José CERVERA, Raymond GOHIER, Éric LIMOUZIN, Jean-Luc STAUB.

**Absent.e.s ou excusé.e.s :** Mme Brigitte VIAUD, Mrs : Francis CHEVALIER, Roland DANO, Roland DESFORGES, Francis DUBES, Geoffrey GIBERT, Gilles MARGUERAT, Patrick HAMART, Jean-Louis MATTEI, François MAURENS, Claude PEUDUPIN, François PITOR, Antoine TEXIER.

**Invité.e.s :** Mmes : Laurence FREMANTEAU, Aurélie LAGAILLARDE, Mr : Gildas TREGOUET.

**Le déroulement de la séance de travail du CA du 08 octobre figure dans le Power Point joint à ce RDD.**

### ***1. Approbation du RDD du CA du 5 mars 2022.***

<b>Décision</b> 221008-01	Le RDD du CA du 5 mars 2022 est adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

### ***2. Audit Ressources Humaines de juillet 2022.***

<b>Information</b>	Voir en PJ la synthèse des audits, le plan d'action proposé par Bakertilly et le résumé que nous a proposé notre Trésorière en nous donnant les priorités des actions.
--------------------	--

### ***3. Agent de Développement Sportif et de la dynamique sportive dans le sud pour les départements 40 et 60.***

<b>Information</b>	Voir le Power Point du déroulement de la séance en PJ de la page 4 à la page 8. Actuellement en phase de recrutement. Possibilité de report de l'action en 2023 suite aux injonctions de l'ANS de signature de contrat d'embauche fin octobre pour pouvoir bénéficier de l'aide accordée. Ce qui aura pour conséquence un nouveau dépôt de dossier en 2023.
--------------------	---

#### 4. Nouveau dispositif régional « Structures U15 ».

<p><b>Décision</b> 221008-02</p>	<p>Rappel des objectifs de la création du dispositif régional : « structures U15 » Présentation du cahier des charges et liste des clubs candidats à ce label. Voir le Powerpoint de présentation de la séance de la page9 à la page 11</p> <p><b>La commission des labels a retenu 8 clubs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le CV Arcachon. .</li> <li>- Le Claouey.</li> <li>- Le Cazaux-Lac en Open Skiff.</li> <li>- Le CV Hourtin Médoc en Open Skiff.</li> <li>- Le CN Tausat-Cassy en Optimist.</li> <li>- Le CN Couardais Groisil</li> <li>- Les clubs de la CARA en Optimist et Tyka.</li> <li>- La LRN en PAV et Tyka.</li> </ul> <p><b>Les clubs non retenus pourront se représenter en septembre 2023, après s'être mis en conformité avec le cahier des charges</b></p>
<p><b>Décision</b> 221008-03</p>	<p><b>Le CA vote à l'unanimité une aide de 1 000€ pour chacun des clubs labellisés pour la saison 2022/2023.</b></p>
<p><b>Information</b></p>	<p>De plus, il sera mis en place un accompagnement des entraîneurs de la Ligue auprès des clubs retenus en particulier au niveau des les entraîneurs de ces clubs afin d'acquérir le niveau UCC5E.</p>

#### 5/a. Bilan des championnats de France 2022.

<p><b>Information</b></p>	<p>Voir le Power Point de présentation de la page 12 à la page 14.</p> <p>Le Championnat de France Minime a coûté 11 420€ à la Ligue pour 57 coureurs, sur 5 types de supports différents.</p> <p>Le Championnat Espoir Equipage et Solitaire a coûté 11 535 à la Ligue pour 37 coureurs sur 8 types de supports différents</p> <p>Pour le Championnat Foil (wind et kite) nous aurons 30 coureurs, sur le Championnat Race 21 coureurs et sur l'Extrême Glisse.</p>
---------------------------	--

### **5/b. Retour sur le France Minime au CVBCM.**

<b>Information</b>	<p>Voir le Power Point de la page 15</p> <p>Le président se félicite et félicite nos deux salariées de Talence administratif et communication, pour leur participation active tout au long de la préparation de ce Championnat et même sur place pendant le déroulement de l'épreuve.</p> <p>La Ligue a accompagné le club CVBCM tout au long de la préparation et durant l'évènement participant activement aux prises de décisions.</p>
--------------------	---

### **5/c. Bilan financier de la Coupe Région Nouvelle-Aquitaine/BPACA.**

<b>Information</b>	<p>Le coût s'élève à 10 658€ plus 2 000€ de tee-shirts. Cette année la Ligue a privilégié le kite (seul accompagnement réel de la Ligue sur cette famille de pratique) pour afin de participer à une organisation sans faille : coût : 4 173€ pour 14 coureurs (soit 294€ par coureur) contre 6 485€ à la Voile Légère avec 318 coureurs (soit 24€ par coureur).</p>
--------------------	--

### **6. Pré-bilan estival sur les licences.**

<b>Information</b>	<p>Voir le Power Point de la page 16.</p> <p>A souligner :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le maintien de la Ligue au 3<sup>e</sup> rang Fédéral derrière le Sud et la Bretagne (Licence Jeunes et Adultes – PVR) et 2<sup>e</sup> rang au niveau des PassVoile,</li> <li>- Meilleurs score PVR Ligue par rapport au National – Bravo les Clubs</li> <li>- L'impact évident des incendies de l'été sur le fonctionnement des Clubs de Cazaux et Pyla,</li> <li>- Le non retour du nombre des licences « Adulte » à celui de 2019 (avant COVID)</li> <li>- La très lente progression des licences « Jeunes » d'où la nécessité de la dynamique « U15 »</li> </ul>
--------------------	---

## 7. Parole aux Présidents des CDVs.

<p><b>Information</b></p>	<p>Le Président du CDV33 a fait parvenir un mail au Président de la Ligue en s'excusant de sa mauvaise santé et en remerciant le CA de comprendre sa situation.</p> <p><b>Le CA missionne la Secrétaire pour apporter ses remerciements et ses encouragements au Président du CDV 33.</b></p>
<p><b>Décision 221008-04</b></p>	<p>Le Président du CDV 17 expose la problématique de la structuration sportive des épreuves Ligues, départementales et de Bassins en particulier au niveau de la série « Optimist »</p> <p>Les Clubs et entraîneurs du CDV 17 préconisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des épreuves D3 Grade C pour les premiers niveaux de pratique avec un titre de champion D3,</li> <li>- Des épreuves D2 Grade 5 B avec rond et départ séparé des D1 et classement séparé qui remonte à la FFV (celui qui est premier en D2 ne doit pas se retrouver classé après le dernier des D1)</li> <li>- Des épreuves D2 Grade A avec qualification au Championnat de France.</li> <li>- Les épreuves D 2 et D3 pouvant se dérouler sur le même site</li> </ul>
<p><b>Information</b></p>	<p>Un courrier provenant du CDV 17 sera adressé à la Commission sportive de la Ligue</p>

## 8. Parole aux Commissions

<p><b>Information</b></p>	<p><b>Voile Habitable</b> : 3 Opens 570 engagés sur le France Espoir Glisse. Un bateau très endommagé dès le début de la compétition. Dans l'attente de l'expertise pour mise en épave et si possible investir dans un nouveau Open 570.</p> <p>Un équipage néo-aquitain sur le Championnat en Flotte Partagée à Martigues, 2 équipages sur la Ligue Nationale. Pour le Championnat Régional OSIRIS 2022 seulement deux bassins ont fait remonter leurs résultats, d'où la décision d'annuler la finale. Pour 2023, le Président de la Commission Habitable cherche 6 J80 sur La Rochelle Nautique et il a fixé la date de la finale au 8 octobre 2023.</p> <p>Pour 2023 il prévoit sur la Coupe Régionale une épreuve Flotte partagée entre la Bretagne les Pays de Loire et la LVNA au printemps 2023.</p> <p>Enfin le National Open 570 se disputera au CV Arcachon.</p> <p><b>Formation</b> : Voir Power Point de la page 20 à la page 22.</p> <p><b>Féminine</b> : Voir le Power Point de la page 23 à la page 25.</p> <p><b>Environnement</b> : Voir le Power Point de la page 26 à la page 28.</p> <p><b>Handivoile</b> : Voir le Power Point de la page 29 à la page 30</p>
---------------------------	---

**Communication :** Voir le Power Point de la page 31 à la page 34.

**Actions de promotion :** Figaro et Grand Pavois. Voir le Power point de la page 35 à la page 36.

**Infos diverses :**

AG de la LVNA le 4 mars 2023.

AG de la FFVoile le 25 mars 2023 à Paris